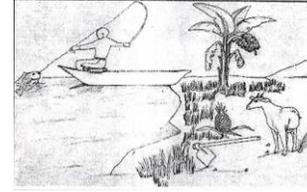


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
UNION POUR LE DEVELOPPEMENT DES PECHEURS DE TILAPIA AU KIVU



« UDPTK »
ANTENNE HONGA
*Filière d'élevage des poissons en cages
flottantes sur le lac Kivu*
Tél : +243 998674478, 853595965
E – Mail: hongaantenneasbl@gmail.com
N° JUST 112/SKV/3033/2010



APPEL D'OFFRES
POUR CONSTRUCTION DE SIX BASSINS DES FRAYERES
(OUVRAGES HYDROLIQUES)

Numéro de l'appel d'offres : UDPTK-ECI/2024/001

Projet : Développement de la chaîne de valeur aquacole par un accroissement de la production des poissons élevés en cages flottantes sur le lac Kivu et en étangs piscicoles

Site d'implantation : Territoire de Kabare, groupement de Miti, sous village combo I^{er}

Date d'émission : 02/01/2024

Date et heure de clôture : 09/01/2024 à 16 00h, heure de Bukavu

NB : Les soumissions par courrier électronique et sous pli ferme sont autorisées aux adresses ci-dessous :

- hongaantenneasbl@gmail.com, udptkhonga@gmail.com,
- Groupement de Miti à l'écloserie de Kashusha, village combo I^{er} derrière la concession Mudumbi

L'union pour le Développement des Pêcheurs de Tilapia au Kivu, en sigle UDPTK/Honga est une association sans but lucratif enregistrée sous le numéro JUST.112/SKV/3033/2010 du 04/05/2010 et notariée sous l'acte n° 8795 du 29/03/2019. Depuis sa création, l'UDPTK/Honga vise à contribuer à l'amélioration et à la stabilité des conditions socio-économiques et environnementales des populations se trouvant dans sa zone d'intervention.

Pour atteindre ses objectifs, l'UDPTK/Honga travaille avec plusieurs partenaires et entreprises locaux et internationaux et vous invite par le présent appel d'offres à soumettre une offre sous pli ferme en dollar américain pour:

Lots	Description des travaux	Durée des travaux	Nombre des sites par Lot	Spécification technique et offre financière	Province	Durée des travaux	Territoire/groupement
Lot unique	Construction de six bassins des frayères (ouvrage hydrolique)	1 mois et demi, soit 45 jours	UN	En annexe	Sud-Kivu	45 jours après réception du bon de commande et signature du contrat	Kabare, Miti, Combo I ^{er}

Votre offre devra se fonder sur toutes les prescriptions incluses dans le présent appel d'offres, y compris tous les annexes, et devra satisfaire aux clauses générales et conditions particulières ci-dessous précisées.

Documents joints :

- a) Annexe I. - Critères d'éligibilité;
- b) Annexe II - Spécifications techniques;
- c) Annexe III. - Offre financière;
- d) Annexe IV - Lettre de soumission;

Documents essentiels de l'offre :

- a) Les Spécifications techniques et formulaire de conformité en *Annexe II* dûment remplis, ainsi que la documentation demandée dans le formulaire.
- b) L'offre financière en *Annexe III* dûment remplie,
- c) La lettre de soumission en *Annexe IV*, dûment remplie.

Le numéro de l'appel d'offres devra être clairement indiqué dans l'offre dont toutes les pages devront être numérotées et cachetées, et porter la dénomination du soumissionnaire, en vue de faciliter la vérification de l'exhaustivité de l'offre. **Exhaustivité de l'offre** : Les soumissions devront contenir tous les renseignements et documents susmentionnés et respecter les dispositions de la présente invitation à soumissionner pour permettre de disposer d'une même base d'évaluation des offres.

Clauses générales:

1. **Information de contact:** Dénomination complète, numéro impôt, documents légaux (statuts, autorisations de fonctionnement...) adresses, numéros de téléphone et l'adresse email de votre entreprise et personnes à contacter.
2. **Conditions de paiement :** UDPTK/Honga effectuera **le paiement par la voie bancaire normale (chèque ou virement bancaire)**, suivant la réception de la facture et des documents d'expédition, et sous réserve de la réception d'un rapport d'inspection satisfaisant, le cas échéant, et de l'acceptation des biens. Cependant, l'UDPTK/Honga paiera uniquement pour les biens effectivement acceptés à la destination finale, après inspection au(x) point(s) soit par une entreprise indépendante chargée de cette inspection, soit par un fonctionnaire et/ou expert autorisé par UDPTK, et déduction faite des éventuels dommages-intérêts compensatoires ou forfaitaires pour retard de livraison et/ou des problèmes de qualité. Les lettres de crédit et les paiements anticipés peuvent être acceptés si le soumissionnaire a déjà réalisé plus ou moins 60% de sa tâche et cela moyennant des factures.
3. Veuillez noter que l'UDPTK/Honga effectuera le paiement sur le compte bancaire que le fournisseur sélectionné indiquera sur sa facture, à condition que ce compte soit au nom du fournisseur et soit situé dans le pays de résidence de celui-ci. Toute demande de paiement sur un compte bancaire différent de celui du fournisseur ou vers une banque établie dans un pays différent du pays de résidence du fournisseur doit être indiquée dans l'offre; il convient par ailleurs d'expliquer les raisons de cette demande de dérogation aux conditions standard de paiement. L'Organisation ne pourra pas tenir compte de la demande si cette information est fournie après la date de clôture de l'appel d'offres.
4. **Acceptation des clauses de l'UDPTK, et notamment des spécifications techniques (annexe I).** Si votre offre ne satisfait pas à l'une ou l'autre des présentes clauses, vous devez l'indiquer clairement (*et donner les informations détaillées dans l'annexe III: Lettre de soumission*). Si votre offre ne contient aucune mention dans ce sens, l'UDPTK considèrera comme acceptées toutes les clauses du présent appel d'offres. Le fournisseur doit, dans tous les cas, compléter le formulaire des spécifications techniques.

- 5. Délai de livraison** : Les biens devront être livrés (et installés si requis) sur le site, dans un délai de 45 jours calendaire à partir de la réception du bon mais n'excédant pas le 29/02/2024. L'UDPTK s'efforcera d'établir les bons de commande au moins 45 jours avant la livraison. Il est donc demandé au soumissionnaire d'indiquer son meilleur délai de livraison en jours calendaires/semaines à partir de la réception d'un éventuel bon de commande; si nécessaire, il peut proposer un calendrier avec différents délais de livraison et prix y associés (par exemple un prix inférieur pour un délai de livraison plus long). L'UDPTK se réserve le droit de considérer les offres dans lesquelles il est proposé une livraison à une date ultérieure à la date de livraison préférée, pour autant que la date proposée réponde toujours à ses besoins et ceux des partenaires.
- 6. Clauses du bon de commande** : le contrat et bon de commande établis seront conformes aux règles régissant les commerces nationaux et internationaux
- 7. Validité** : l'offre doit rester valable avec des prix fermes et fixes pendant 60 jours après la date de clôture de l'appel d'offres.
- 8. Pays d'origine**: le fournisseur devra préciser le pays d'origine des biens.
- 9. Droit de publication des adjudications** : en répondant à notre invitation à soumissionner et en acceptant les conditions générales de l'UDPTK, vous autorisez vous autoriser l'organisation à publier les informations concernant toute relation contractuelle qu'elle pourrait entretenir avec vous, notamment, sans que cette liste soit limitative, la dénomination et l'adresse du fournisseur, la valeur de l'adjudication et la description des biens ou services.

10. Pratiques passibles de sanctions:

- a) Le fournisseur s'engage à ne pas se livrer à des pratiques passibles de sanctions, qui sont définies comme suit:
- *Acte de corruption ou corruption; Pratique frauduleuse ou fraude; Collusion; Coercition; pratique non-conforme aux règles d'éthique; Pratique dilatoire.*
- b) L'UDPTK peut refuser d'attribuer un marché si elle détermine que le soumissionnaire recommandé pour l'attribution, ou l'un de ses membres de son personnel, de ses agents, de ses sous-consultants, de ses sous-traitants, de ses prestataires de services, de ses fournisseurs et/ou de ses employés s'est livré, directement ou indirectement, à des pratiques passibles de sanctions dans le cadre de la soumission pour le marché en question.

Clauses et conditions particulières :

1. L'UDPTK se réserve le droit d'annuler le présent processus d'appel d'offres si elle le juge nécessaire, sans la moindre obligation à l'égard des soumissionnaires ; les fournisseurs seront informés en conséquence.
2. L'UDPTK se réserve le droit d'ajuster les quantités requises et de procéder à des adjudications partielles si elle juge le nécessaire et/ou judicieux. Les offres partielles concernant les lots demandés, le cas échéant, ne sont pas acceptables. Les offres partielles sont cependant acceptables s'il n'est pas demandé de livrer les biens en lots.

3. L'UDPTK se réserve le droit de vérifier les références des soumissionnaires les moins disant avant les adjudications du marché en leur demandant de fournir la preuve d'un marché similaire (bon de commande et/ou contrat appuyés par le bordereau de livraison ou l'attestation de bonne exécution).

4. Erreurs et incohérences arithmétiques dans l'offre financière :

- En cas d'incohérence entre le prix unitaire et le prix total que l'on obtient en multipliant le prix unitaire par la quantité, le prix unitaire prévaudra et le prix total sera corrigé, à moins que les évaluateurs n'estiment que la virgule marquant les décimales dans le prix unitaire est manifestement mal placée, auquel cas le prix total indiqué prévaudra et l'on corrigera le prix unitaire.
- En cas d'erreur dans un total correspondant à l'addition ou à la soustraction de totaux partiels, les totaux partiels prévaudront et l'on corrigera le montant total.
- En cas d'incohérence entre un montant en lettres et un montant en chiffres, le montant en lettres prévaudra, à moins que celui-ci ne soit lié à une erreur arithmétique, auquel cas le montant en chiffres prévaudra, sous réserve de la note ci-dessus.

5. Inspection : en cas de commande, l'UDPTK organisera les inspections par son personnel et les services compétents pour confirmer la qualité si nécessaire. Le respect des spécifications techniques (qualité), lors de la livraison est fonction de paiement

6. Dommages-intérêts forfaitaires/compensatoires: l'UDPT peut décider d'appliquer des dommages-intérêts aux paiements dus dans le cadre d'une commande, comme suit:

- Qualité inférieure: l'UDPTK se réserve le droit, à sa seule discrétion, soit de refuser la livraison qui ne satisfait pas aux spécifications techniques, soit d'accepter ladite livraison et d'appliquer des dommages-intérêts compensatoires ou forfaitaires déterminés par elle;
- Retard de livraison: le retard de livraison entraînera l'application de dommages-intérêts forfaitaires équivalant à 2,5 pour cent de la valeur des biens par semaine de retard. Les dommages-intérêts forfaitaires appliqués pour un retard de livraison ne dépasseront pas 10 pour cent de la valeur totale de la commande.

Les soumissionnaires ont la responsabilité d'examiner soigneusement les documents de cet appel d'offre. Toute erreur, omission, imprécision ou ambiguïté dans les documents ou toutes autres préoccupations devront être signalées à l'UDPTK en utilisant l'adresse mail ci-dessous : udptkhonga@gmail.com

Votre demande d'éclaircissements ne doit, en aucun cas, inclure votre offre ou révéler quelques informations que ce soient concernant votre offre. Ceci entraînerait directement l'invalidation de votre offre.

Le délai de soumission de vos demandes de clarification est de trois (3) jours avant la clôture de l'appel d'offres.

L'UDPTK se réserve le droit de disqualifier les entreprises dont les prestations antérieures ont été mauvaises : biens ou services de mauvaise qualité, retard de livraison ou prestations n'ayant pas donné satisfaction, par exemple.

Contestations: Equité et transparence sont des principes fondamentaux des activités d'achat et de service de l'UDPTK. Le soumissionnaire qui estime que le processus d'achat n'a pas été juste et transparent peut requérir des explications auprès de bureau émetteur de l'appel d'offres.

Veillez agréer nos sentiments de franche collaboration

Pour UDPTK/Honga



Le Programme

ANNEXE I : Critère d'éligibilité

Puisque l'UDPTK/Honga n'est pas autorisée à travers ce projet à signer un contrat avec les prestataires n'étant pas en conformité avec la législation nationale, les soumissionnaires devront impérativement fournir la preuve :

- D'une entreprise et/ou entité légalement enregistrée, ayant des preuves d'expérience précédentes dans la construction des travaux de rétention d'eau (ouvrage hydraulique) ou similaires ;
- Copies authentifiées du certificat d'enregistrement d'entreprise valide ou tout autre document équivalent.
- Copies des bons de commande ou de contrats exécutés par votre entreprise au cours des trois dernières années pour des entités privées, publiques et/ou humanitaires, pour des besoins similaires à ceux de l'UDPTK, appuyés aussi par les bordereaux de livraison ou l'attestation de bonne exécution ;
- Acceptation des modalités de livraison et/ou d'exécution des travaux et se conformer au cahier de chargé ;
- Identité bancaire conforme à la dénomination de l'entreprise et/ou de l'entité.

**ANNEXE II : Spécifications techniques UDPTK-ECI/2023/001 (A remplir et à soumettre comme élément essentiel de votre offre)
 LES FOURNISSEURS DEVRA CONFIRMER QUE LES BIENS PROPOSES SONT CONFORMES AUX SPECIFICATIONS TECHNIQUES CI-
 DESSOUS**

No	Désignation	Description détaillée de bassins	Description technique offerte par le prestataire des services	Lieu de service	
				Délai	lieu
1	Construction de six bassins de frayères (ouvrage hydraulique)	<p>1. Dimensions intérieures de chaque bassin : Longueur : 8,2 m, Largeur : 2,8 m Profondeur ou Hauteur : 0,80 m ;</p> <p>2. Epaisseur du mur : 35 cm</p> <p>3. Tuyau PVC 110 avec coude pour servir de trop plein</p> <p>a. Travaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les activités principales à effectuer sont les suivantes : - Débroussaillage du site - Décapage des terres végétales - Le terrassement sur un sol roché. - L'excavation manuelle <p>b. Terrassement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dimensions à considérer : - Le talus sera protégé par réduction de la pente jusqu'à 75° en vue de protéger l'ouvrage contre les éboulements. - Selon qu'il sera nécessaire, la terre déblayée pourra être évacuée à 10m du site de construction ou répandue sur place en subissant un compactage manuel. 			

No	Désignation	Description détaillée de bassins	Description technique offerte par le prestataire des services	Lieu de service	
				Délai	lieu
		<p>c. Fondations</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le mur de fondation sera constitué d'un béton de propreté dosé à 350 kg/m³ d'épaisseur de 0,60 m. il sera constitué de chaînage ; de longrine et des semelles selon le cas - Elle sera constituée par 8 colonnes carrées de 40 cm x 40 cm inscrit dans l'épaisseur des voiles. <p>d. Radier</p> <ul style="list-style-type: none"> - La dalle en radier qui constitue le socle support des bassins sera en béton armé, dosé à 350 kg/m³ et d'épaisseur de 40 cm avec une nappe d'acier de 12 mm de diamètre et un maillage 12 cm dans les deux sens de la nappe. - Le coffrage sera en planches de cyprès de 2,5 cm d'épaisseur. - Les armatures du radier seront en acier crénelé de Ø12 mm roofing avec une maille de 12 cm x 12 cm, <p>e. Colonnes et poutres</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les armatures de poutres et colonnes seront en acier crénelé de Ø12 mm avec des étriers de Ø 8 mm, 			

No	Désignation	Description détaillée de bassins	Description technique offerte par le prestataire des services	Lieu de service	
				Délai	lieu
		<ul style="list-style-type: none"> - Le béton sera bien vibré (au vibreur) ou, à défaut du vibreur, damé à l'aide d'un stick de bois ou d'une barre en métal préparé en atelier. <p>f. Cure de la dalle</p> <ul style="list-style-type: none"> - Arroser le béton constituant la dalle pendant 5 jours, trois fois par jour enfin de faciliter un durcissement lent du béton. <p>g. Maçonnerie des murs de voiles</p> <ul style="list-style-type: none"> - La maçonnerie des murs de voiles sera construite en briques cuites de 8 cm x 8 cm x 20 cm. Le mortier sera en liant de ciment et dosé à 300 kg/m³. - Les jointures seront réalisées en laissant apparaître des bavures afin de permettre un bon collage de l'enduit de crépissage. - Entre les parois des Bassins de rétention, on coulera du béton dosé à 400 kg/m³ qui constituera l'épaisseur du voile. <p>h. Composition des mortiers Les compositions des mortiers à employer sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ciment pour maçonnerie : 300 kg de ciment par m³ de sable, 			

No	Désignation	Description détaillée de bassins	Description technique offerte par le prestataire des services	Lieu de service	
				Délai	lieu
		<p>Ciment pour enduits intérieurs : 350 kg de ciment par m³ de sable,</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ciment pour enduits extérieurs : 300 kg par m³ de sable - Ciment pour enduits d'étanchéité : 400 kg de ciment par m³ de sabler passant au tamis à mailles de 1 mm de côté et refusant au tamis à mailles de plus de côté. <p>j. Crépissage et finition</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les bassins de rétention seront crépis à l'extérieure épaisseur 0.04m, dosage à 400 Kg/m³ une couche d'enduit au sykalite épaisseur 0,01 placée à l'intérieur pour l'étanchéité de l'ouvrage. L'enduit sera exécuté avec le plus grand soin, les discontinuités et/ou irrégularités ne seront en aucun cas admis. - Le mortier utilisé pour la maçonnerie et le crépissage doit être exempt de toutes matières grasse et terreuse ainsi que de toute présence de végétation et d'autres impuretés - La chape aura une épaisseur de 4 cm au minimum. 			

No	Désignation	Description détaillée de bassins	Description technique offerte par le prestataire des services	Lieu de service	
				Délai	lieu
		<ul style="list-style-type: none"> - À l'intérieur, une couche de régularisation de la surface, une couche de niveau et une dernière couche en patte de ciment pour étanchéité à l'eau. <p>k. Menuiserie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les parois de coffrage doivent être planes et ne laissant pas d'interstices entre les panneaux en vue de ne pas perdre la laitance du béton frais. - Le plan de coffrage doit être amovible, facile à décoffrer. - Les traverses seront exécutées en madrier 7/15 cm et le platelage en panneau d'épaisseur minimale 4 cm. <p>l. Ferrailage</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tous les recouvrements seront de 60 cm, pour assurer la continuité entre deux parties qui ne seront pas réalisées en une seule phase. - Les retours auront une longueur égale à 5 fois le diamètre de l'armature en place. 			

No	Désignation	Description détaillée de bassins	Description technique offerte par le prestataire des services	Lieu de service	
				Délai	lieu
		 <p>Photos indicatives</p>			

ANNEXE III : OFFRE FINANCIERE UDPTK-ECI/2023/001 (A remplir et à soumettre comme élément essentiel de votre offre)

Nom du soumissionnaire :.....

Nom de la personne contact :.....

Adresse complète du soumissionnaire :.....

Mail :.....

Téléphone :.....

Lieu et Date :.....

N°	Description détaillée	Quantité demandée	Unité	Quantité Proposée	Prix Unitaire (Transport et assurance compris)	Prix Total (Transport et assurance compris)	Livraison	
							Délai	Lieu de livraison
1	Bassins de frayères	06	bac					
	Total en dollars américains							

Fait à....., le...../...../20

Annexe IV - Lettre de soumission
RESPECT DES CLAUSES DU PRESENT APPEL D'OFFRES

1 - Votre offre satisfait-elle tous égards aux clauses commerciales du présent appel d'offres?

OUI NON

Si vous avez répondu non, indiquez ci-dessous les exceptions, en ajoutant les pages supplémentaires nécessaires:

.....
.....

2 - Votre entité remplit tous les critères d'éligibilité spécifiés dans l'annexe I ?

OUI NON

Si vous avez répondu non, indiquez ci-dessous les exceptions, en ajoutant les pages

Supplémentaires nécessaires:

.....
.....

3 - Votre entité a-t-elle joint une preuve d'expériences précédentes similaires?

QUI NON

Si vous avez répondu non, indiquez ci-dessous les exceptions, en ajoutant les pages supplémentaires nécessaires:.....

.....
.....

4 - Votre entité a-t-elle joint une soumission complète qui inclut les spécifications techniques dûment remplies et scellées ?

QUI NON

Si vous avez répondu non, indiquez ci-dessous les exceptions, en ajoutant les pages supplémentaires nécessaires:.....

.....
.....

5 -Votre entité accepte les termes et conditions y compris les conditions d'approvisionnement de l'UDPTK

OUI NON

Si vous avez répondu non, indiquez ci-dessous les exceptions, en ajoutant les pages

Supplémentaires nécessaires:.....

6 - Les termes de paiement de l'UDPTK sont **sujet de** la transmission de votre facture par son adresse mail : udptkhonga@gmail.com, la facture doit être transmise avec toute la documentation nécessaire à son traitement (bon de commande, contrat et preuve de livraison et/ou d'exécution des travaux à plus de 50 %) Veuillez confirmer l'acceptation de ces termes?

OUI NON

Si vous avez répondu non, indiquez ci-dessous les exceptions, en ajoutant les pages supplémentaires nécessaires:

.....

En soumissionnant, vous confirmez que vous avez lu et compris les Conditions générales pour la fourniture de biens et service de l'UDPTK et que vous acceptez de vous plier à l'ensemble de ces conditions.

Par ailleurs vous confirmez avoir tenu compte de tous les aspects pertinents pour l'exécution du contrat qui pourrait vous être attribué suite au présent appel d'offres, et avoir obtenu toutes les informations et données nécessaires concernant les risques, les imprévus et les autres circonstances susceptibles d'avoir un effet sur votre organisation et paiement.

A VERTISSEMENT IM PORT ANT: Vous devez indiquer clairement dans votre offres si l'un des aspects de celle-ci ne satisfait pas aux clauses du présent document d'invitation à soumissionner. Sauf accord écrit de l'UDPTK les clauses ci-dessus revêtent un caractère obligatoire et constitueront la base de l'évaluation de votre offre, nonobstant toute indication contraire qui pourraient contenir les spécifications ou documents techniques que vous joindrez à votre offre.

Je confirme avoir lu et accepter les clauses concernant le droit de publier des informations sur l'adjudication, le conflit d'intérêts et les pratiques passibles de sanctions.

Je certifie que mon entreprise ne s'est livrée et ne se livrera à aucun acte de corruption, de fraude, de collusion ou de coercition, ni a aucune pratique contraire à l'éthique ou dilatoire pendant le processus de sélection et pendant toute la durée de la négociation et de l'exécution du contrat.

Je certifie que mon entreprise n'est pas associée à des personnes ou entités qui figurent sur la liste tenue par le Comité du Conseil de sécurité créé par les résolutions 1267 et 1989 ou qui font l'objet de sanctions ou d'autres mesures décidées par le Conseil de sécurité des Nations Unies.

Je reconnais aussi que l'UDPTK se réserve le droit d'examiner uniquement les offres qui contiennent tous les renseignements et documents demandés. Je confirme que l'offre présentée satisfait à toutes les clauses imposées. Sauf indication contraire dans les présentes, Je confirme par ailleurs comprendre que les éléments non conformes peuvent empêcher l'évaluation de mon offre. Je confirme que toutes les informations fournies dans l'offre sont exactes et complètes.

INFORMATION GENERALE SUR L'ENTREPRISE

Dénomination de l'entreprise :
Adresse complète :
Référence n° Impôt/TVA:
Référence d'enregistrement commercial :
Référence chambre de commerce :
Mail :
Nom de la banque et pays :
Numéro du compte :
Nom du titulaire du compte :
Adresse du succursale la banque :
Code SWIFT :
Téléphone :
Lieu et Date :
Signature et cachet